



Intervenant : Christophe BORDES

Durée, date et horaires :

3 heures – 9h30 à 12h30
13 mars 2024

Modalités :

- En présentiel
- Toulouse
- Nombre de participants mini : 5

Tarif Adhérent : 80€ HT – 96€ TTC

Suivi d'un déjeuner à régler, en sus, sur place.

Prise en charge FAF – OPCO possible.

Contact Sylvie : 0562167354
s.bley@cgamp.asso.fr

Public concerné :

- Dirigeant d'entreprises adhérentes au CGA MP, leur associé, leur conjoint, leurs salariés

Prérequis :

Être du secteur du BTP

Inscriptions :

- 15 jours avant date formation
- ou 30 jours max avant le début de la formation si prise en charge par votre FAF ou OPCO

Contact :

Sophie Douhet :
s.douhet@cgamp.asso.fr
Tél. : 05 62 16 73 54
Mob. : 06 12 25 12 78

**CENTRE DE GESTION
AGRÉÉ MIDI-PYRÉNÉES**
13, avenue Jean Gonord
31 500 Toulouse

www.cgamp.asso.fr
N° identification CGA 1 01 310
SIRET 309 172 997 00046
Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901
Haute-Garonne N°9048 JO du 06/07/75
Décision d'agrément du 28/09/76.

GERER - PROGRAMME DE FORMATION

ARTISAN BTP, COMMENT CONSTITUER VOTRE PROPRE RETRAITE ?

Objectifs pédagogiques

- 1 Découvrir le fonctionnement général du régime de retraite
- 2 Connaître les différentes stratégies pour se constituer une retraite quand on est artisan dans le domaine du BTP
- 4 Savoir choisir la meilleure stratégie

1. Découvrir le Fonctionnement du Régime de Retraite :

- Comprendre la durée de cotisation et les annuités génératrices de droits à la retraite.
- Expliquer le fonctionnement général du régime de retraite pour les artisans du bâtiment.

2. Connaître les Stratégies de Constitution d'une Retraite :

- Identifier les différentes stratégies disponibles pour se constituer une retraite.
- Évaluer les avantages et inconvénients de chaque stratégie en fonction du contexte artisanal du BTP.

3. Savoir Choisir et Adapter la Meilleure Stratégie :

- Analyser les besoins spécifiques de chaque artisan en fonction de son parcours et de ses objectifs.
- Guider dans le choix de la meilleure stratégie, adaptable à l'évolution personnelle de chaque individu.

Moyens pédagogiques

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Apprentissage collaboratif grâce aux temps d'échanges

Évaluation

Quiz au démarrage. Le projet de l'apprenant sert de cas pratique L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers des exemples pratiques. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.

Suivi

Feuilles d'émargement – Attestation de fin de formation individuelle
Questionnaire stagiaire

Accessibilité

Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre à vos besoins spécifiques lié à votre handicap.